

Laurent, 1928". En sus de déclarer qu'aucun gouvernement canadien n'a jamais accepté l'interprétation à laquelle fait allusion la question de l'honorable député, je me bornerai à appeler son attention sur ces publications.

C'est un fait notoire, le détournement en question a occupé, depuis de nombreuses années, l'attention des gouvernements tant du Canada que des Etats-Unis. Les négociations ont passé par diverses phases et tous les efforts ont tendu à trouver des solutions pratiques et de nature à garantir des sauvegardes raisonnables aux divers intérêts en jeu. Le sujet immédiat de la question de l'honorable député de Davenport (M. MacNicol) a été signalé aux divers ministères intéressés et la Chambre peut être assurée que nous tenons compte des affaires de cette nature et que nous les étudions avec soin.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL SUITE DU DÉBAT

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le jeudi 10 février, sur la motion de M. Franceur, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session et sur la proposition d'amendement du très honorable M. Bennett.

M. C. E. JOHNSTON (Bow-River): Monsieur l'Orateur, avant l'ajournement de la Chambre, hier soir, je n'avais pas terminé mes observations et je désire traiter tout d'abord d'une question qui a été soulevée ici à une ou deux reprises, c'est-à-dire les élections et les fonds que l'on prélève sur certains entrepreneurs.

On dira peut-être que j'invite le leader de l'opposition (M. Bennett) ou que comme lui je fais des insinuations, mais, malgré cela, je dois rappeler les observations du ministre de l'Agriculture (M. Gardiner), page 160 du hansard. Il a dit:

Je dirai à l'honorable député de Rivière-de-la-Paix...

Parlant de M. Pelletier...

...que lorsqu'il aura siégé assez longtemps en cette enceinte ou dans une autre chambre, il comprendra que lorsqu'un représentant glisse de vagues insinuations dans ses remarques, il ne lance pas des accusations.

Il est peut-être vrai que certains des jeunes membres de la Chambre ne peuvent distinguer clairement entre insinuations et accusations, mais, tout de même, il serait bon, je crois, d'appeler l'attention de la Chambre sur les paroles mêmes du très honorable leader de l'opposition.

Une contribution est une affaire, mais un prélèvement établi au pourcentage en est une [Le très hon. Mackenzie King.]

autre. Le temps est venu où cela doit cesser, car les entrepreneurs eux-mêmes protestent.

Il existe un état de choses dans l'Ouest qui est justement causé par cela d'une manière directe ou non. L'an dernier, j'ai dit dans cette enceinte, qu'à moins de faire quelque chose au cours de la prochaine session il y aurait de sérieuses conséquences et que le gouvernement serait directement responsable de la grave situation qui se présenterait. C'est ce que je tiens à souligner encore une fois à la Chambre.

La situation qui se présente entre l'Est et l'Ouest est très importante et il est essentiel que la Chambre étudie sérieusement ces questions. Le ressentiment des gens de l'Ouest se trouve grandement accentué par l'état de choses que je viens de signaler relativement aux élections, et on se demande là-bas d'où viennent les fonds de propagande électorale. Nous savons que l'on distribue des milliers de dollars dans l'Ouest pour des fins de propagande. Or les honnêtes gens se demandent d'où provient cet argent? Comment pouvons-nous attendre des citoyens du Canada qu'ils votent consciencieusement et sincèrement, quand on prend des fonds, probablement à provenance de l'Est, pour faire toute une propagande dans l'Ouest. Ce n'est pas le moyen d'encourager le civisme.

Les choses ne se passent pas dans l'Est comme dans l'Ouest. Dans l'Alberta, il y a eu des élections qui ont abouti à la plus forte majorité qui se soit jamais vue dans une province; or elles ont été faites non pas au moyen de pots-de-vin politiques ou de contributions d'organisations quelconques, mais bien à l'aide des offrandes minimales des pauvres gens de cette région qui se rendent compte que le moment d'agir est venu.

M. McPHEE: Que dire de la promesse de \$25 par mois?

M. JOHNSTON (Bow River): Si le chef du gouvernement fédéral avait tenu sa promesse, ils l'auraient eu, leur \$25 par mois.

Il est possible que ce soit là l'insinuation. En tout cas, je continue de citer:

L'hon. M. Howe: Etant appelé à adjuger de nombreuses entreprises au nom du Gouvernement, je demande, à ce titre, au très honorable député de me citer un cas précis de prélèvement.

Le très hon. M. Bennett: Je puis en fournir au ministre autant qu'il en voudra, mais je ne me propose pas de le faire maintenant.

Et voici ce que je tiens à souligner:

Bien plus, je sais des prélèvements se rattachant à des entreprises relevant des chemins de fer de l'Etat.

M. Bradette: Cela était au temps de l'honorable M. Manion.

Le très hon. M. Bennett: Non. Tel n'est pas le cas. Ce fut au cours des tout derniers mois. Que l'on ne se méprenne aucunement sur ce point.